

COMPTE-RENDU _ SÉANCE DU 20 MAI 2025 _ 18H30

Excusées : Emmanuelle Mercier pouvoir Guillaume Bonnevin, Natacha Ardouin pouvoir Isabelle Terminet, Maxime Dauvel pouvoir à Jean-Luc Gestreau, Philippe Charpentron, Patrick Ravaudet, Eric Rodriguez.

Décisions modificatives

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire d'effectuer les décisions modificatives suivantes :

ID 2313/152 logement rue Fontainebleau	+50,00
ID 2313/157 travaux bâtiments divers	-50,00
ID 2158/71 matériel (élagueuse)	+410,00
ID 2313/157 travaux bâtiments divers	-410,00
ID 2313/98 travaux presbytère (fenêtres)	+63,00
ID 2313/157 travaux bâtiments divers	-63,00
ID 2313/126 travaux salle stade (plafond et éclairage)	+1574,00
ID 2313/157 travaux bâtiments divers	-1574,00
FD 65748-5 subvention comité des fêtes	+30,00
FD 60612 énergie électricité	-30,00

Travaux voirie

- Les plateaux surélevés à Saint Martin ont été réalisés par l'entreprise Colas mais ne correspondent pas au marché. En effet, la hauteur est réglementaire mais la pente est de 5% et les renforcements devant chaque rampe n'ont pas été réalisés. Une reprise est prévue le 28 mai.
- Les travaux suivants sont à venir : dos d'âne à Rulle, point à temps dans le bourg.
- Les panneaux de signalisation ont été réceptionnés et seront posés dans les semaines à venir.
- La réfection des marquages au sol rue de Neuvicq est prévue.
- Il est également prévu de poser un miroir à la sortie de l'impasse Monte au banc et un second rue de Plaizac à l'angle de la rue du bois de Vaux.

Mise en place de composteurs collectifs

La loi prévoit la mise à disposition de composteurs collectifs. Grand Cognac devrait nous contacter prochainement pour étudier l'installation de sites de compostage. Il est envisagé de placer un composteur à la Bourgade, un dans le parc rue des Vergers, et un dans chaque village.

Création poste agent d'entretien

Nous sommes satisfaits de la personne que nous avons embauchée en CDD de 3 mois pour l'entretien de la salle polyvalente, du cabinet médical et de l'école. Un poste sera créé à l'issue de son CDD, à hauteur de 20 heures hebdomadaires annualisées.

Informations diverses

La signature de l'achat de la maison de M. Carton est prévue le 21 mai.

Le démoissage des toitures des bâtiments communaux est en cours, réalisé par l'entreprise Tony couverture.

Nous avons reçu un don d'un bureau d'écolier. Il a été installé dans le secrétariat, des crayons de couleur ont été disposés et il pourra servir à occuper les enfants accompagnant leurs parents à la mairie.

Un inspecteur de la DDETSPP (direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations) s'est présenté à la cantine le 19 mai. Isabelle Termet s'est déplacée pour le rencontrer. Il a souligné la bonne hygiène de la cantine et insisté sur la vétusté des locaux. Un rapport doit nous parvenir.

Le repas des aînés est prévu le 30 novembre à la salle polyvalente, la prestation traiteur de l'auberge des Fins bois de Rouillac est réservée.